

Réunion d'information et d'échanges

Agence régionale de la biodiversité

et

Agence régionale du développement durable

Vendredi 29 juin 2018 à Rouen



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Démarche engagée

Eté 2016 : Loi biodiversité

Automne 2016 : Initiation du projet d'ARB en Normandie

Printemps 2017 : Concertation autour du projet d'ARB

Automne 2017 : Discussion/choix du pilotage du projet d'ARB,
sur les missions, structure et gouvernance
Initiation du projet d'ARDD

Printemps 2018 : Travaux sur projet d'ARDD
et rapprochement des deux démarches

Démarche engagée

Les partenaires du pilotage



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



RÉGION
NORMANDIE



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



Normandie Université

Démarche engagée

Guidée par les principes suivants :

Faire participer toute structure qui mène des actions concrètes ou a des projets en faveur de la biodiversité et/ou du développement en Normandie

Les nouvelles structures mises en place doivent :

- répondre aux enjeux du territoire en prenant en compte l'existant,
- apporter **une réelle plus-value** par rapport à ce qui se fait déjà en Normandie,
- assurer **complémentarité** et **lisibilité** aux actions mises en œuvre par chacun,
- jouer un rôle de **facilitation/mobilisation** afin de multiplier les initiatives concrètes,
- être un lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs, de concertation et de participation, favorisant les transversalités et l'émergence de projets partenariaux.

La proposition :

1 GIP porteur des deux Agences

Missions de l'ARB

3 grands domaines d'activité :

CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE

1. Mutualiser les données de biodiversité à l'échelle régionale
2. Choisir et suivre les indicateurs régionaux
3. Contribuer au développement de la connaissance sur la biodiversité régio.
4. Animer le réseau des acteurs de la connaissance de la biodiversité
5. Diffuser et valoriser les connaissances

Missions de l'ARB

3 grands domaines d'activité :

CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE

PRESERVATION ET RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE

1. Animer un « comité stratégique régional »

Favoriser la mise en cohérence régionale des actions pour la préservation et la gestion de la biodiversité

2. Contribuer à la concertation et à la définition partagée des priorités stratégiques régionales

3. Favoriser la mise en cohérence des interventions financières

4. Assurer la coordination entre les programmes d'intérêt régional

Missions de l'ARB

3 grands domaines d'activité :

CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE

PRESERVATION ET RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE

Animation de réseaux d'acteurs

5. Animer le réseau des gestionnaires d'espaces naturels en Normandie
6. Animer un réseau de collectivités locales engagées en faveur de la biodiv.

Accompagnement des politiques publiques et privées

7. Favoriser la mobilisation des collectivités locales sur la Trame verte et bleue
8. Favoriser la mobilisation des entreprises et acteurs économiques régionaux pour participer à des projets en faveur de la biodiversité
9. Faciliter le montage de projets partenariaux d'intérêt régional et supra régional
10. Porter des projets ou programmes d'actions régionaux prioritaires dans leur phase d'incubation/démarrage

Missions de l'ARB

3 grands domaines d'activité :

CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE

PRESERVATION ET RECONQUETE DE LA BIODIVERSITE

COMMUNICATION, SENSIBILISATION, VALORISATION DE LA BIODIVERSITE

1. Concevoir et diffuser des outils d'aide à la décision
2. Capitaliser les expériences régionales de préservation/restauration/gestion de la biodiversité
3. Mener des actions régionales de communication pour valoriser la biodiversité normande et les actions menées pour sa préservation
4. Développer des outils de communication et pédagogiques
5. Offrir un accès optimisé à l'information et aux ressources régionales
6. Contribuer à renforcer la formation des acteurs normands à la biodiversité

Missions de l'ARDD

Laboratoire d'idées de l'innovation durable en Normandie

- Accompagner les acteurs normands souhaitant s'engager dans la transition
- Faciliter la compréhension des enjeux du développement durable et la transmission des connaissances.
- Susciter l'engagement, encourager l'expérimentation et le déploiement des pratiques durables

En s'appuyant sur les savoirs issus de :

- l'enseignement supérieur et la recherche
- Les acteurs du territoire

Missions de l'ARDD

4 axes d'intervention :

ENCOURAGER L'INNOVATION TERRITORIALE EN S'APPUYANT SUR LES TRAVAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

1. Identifier, valoriser et favoriser ancrage de l'enseignement supérieur et de la recherche
2. Accompagner les projets communs entre chercheurs, étudiants et acteurs du territoire
3. Mobiliser et recenser les données et connaissances pour réaliser des argumentaires sur chacun des pôles thématiques

Missions de l'ARDD

4 axes d'intervention :

ENCOURAGER L'INNOVATION TERRITORIALE

IDENTIFIER, CONNAÎTRE, ÉVALUER

(LE RÉSEAU D'ACTEURS ET LES ACTIONS QU'ILS PORTENT – FAVORISER LA COOPÉRATION)

1. Identifier et mettre à disposition la connaissance existante et les outils d'aide à la décision
2. Identifier les acteurs du changement sur les territoires et leurs besoins
3. Identifier les initiatives et projets DD exemplaires
4. Identifier, suivre et produire les indicateurs pertinents du DD en Normandie et les territorialiser

Missions de l'ARDD

4 axes d'intervention :

ENCOURAGER L'INNOVATION TERRITORIALE

IDENTIFIER, CONNAÎTRE, ÉVALUER

**PRODUIRE, TRANSMETTRE, VALORISER (LES CONNAISSANCES ET
EXPÉRIENCES RECENSÉES)**

1. Faciliter l'appropriation des enjeux liés au DD (pôles thématiques) pour les décideurs et acteurs du changement
2. Inciter les décideurs et acteurs locaux à s'engager dans une politique / des actions de DD (passer à l'action)

Missions de l'ARDD

4 axes d'intervention :

ENCOURAGER L'INNOVATION TERRITORIALE

IDENTIFIER, CONNAÎTRE, ÉVALUER

PRODUIRE, TRANSMETTRE, VALORISER

ACCOMPAGNER, COORDONNER, ANIMER

(POUR RENDRE LE DD OPÉRATIONNEL)

1. Contribuer à la concertation, à la définition partagée des priorités stratégiques régionales
2. Créer, coordonner, animer et participer aux réseaux d'acteurs
3. Accompagner techniquement les porteurs de projet

L'implication de tous

Mobiliser à l'ensemble des acteurs intéressés par la biodiversité et le développement durable en Normandie et permettre à tous de participer :

- Région, départements, collectivités locales et leurs groupements, établissements publics locaux
- Etat, ses agences et établissements publics nationaux
- Universités, établissements de recherche, d'enseignement supérieur et de formation
- Associations des domaines de l'environnement et du développement durable
- Gestionnaires d'espaces naturels
- Organisations professionnelles
- Fondations et autres acteurs privés...

L'implication de tous

Un GIP constitué à la fois par ses « **membres** »
et ses « **partenaires associés** ».

Les deux offrent une possibilité forte de s'investir dans les différentes instances et les activités de chacune des deux agences :

- groupes de travail ou instances consultatives,
- instances d'orientation des agences,
- instances décisionnaire du GIP (AG, CA),

(seuls les membres ont voix délibérative dans les instances décisionnaires).

Assemblée générale du GIP

CA du GIP
Instance de décision

Représentants des membres

Représentants des partenaires associés

**Conseil thématique
Biodiversité**
Instance d'orientation ARB

Représentants des membres

Représentants des partenaires associés

**Conseil thématique
Développement durable**
Instance d'orientation ARDD

Représentants des membres

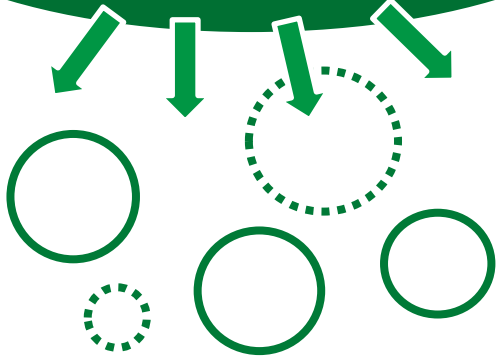
Représentants des partenaires associés

Assemblée générale du GIP

CA du GIP
Instance de décision

Conseil thématique
Biodiversité
Instance d'orientation ARB

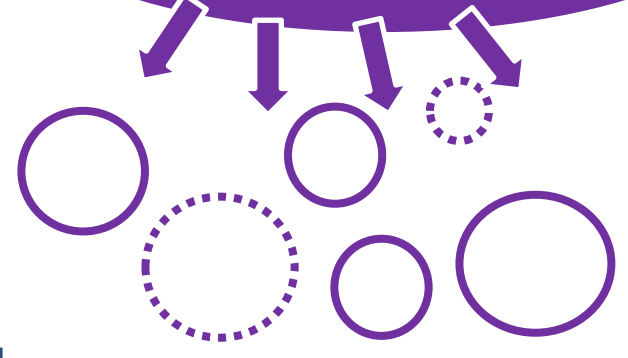
Conseil thématique
Développement durable
Instance d'orientation ARDD



GROUPES DE TRAVAIL / PROJETS

Tous les membres et partenaires associés
intéressés pour participer

ACTIONS



GROUPES DE TRAVAIL / PROJETS

Tous les membres et partenaires associés
intéressés pour participer

ACTIONS

Assemblée générale du GIP

CA du GIP
Instance de décision

Conseil thématique
Biodiversité
Instance d'orientation ARB

Conseil thématique
Développement durable
Instance d'orientation ARDD

Journée annuelle
« Forum »

Participation et échanges entre tous les membres
et partenaires associés du GIP

L'implication de tous

**Toute structure qui a un objet, des actions concrètes ou des projets
en faveur de la biodiversité et/ou du développement durable
sur le territoire de la Normandie**

Permettre au plus grand nombre de participer :

- Contribution statutaire obligatoire des membres (minimum 5 000 €/an)
- Contributions volontaires des partenaires associés (150 €/an)

Calendrier

Fin juillet : les projets de convention constitutive et de règlement intérieur seront disponibles dans les prochaines semaines.

N'hésitez pas, dès les prochaines semaines, à signaler votre intérêt pour participer, en tant que « Membre » ou « Partenaire associé ».

Avant le 15 octobre : tous les futurs membres devront se prononcer officiellement (valider principe d'adhésion, montant de contribution, représentant)

Avant la fin 2018 : Signature de la convention par les membres et sollicitation officielle de l'arrêté interministériel de création

Merci de votre attention

Contact pour toute question / précision /
déclaration d'intention

deedd@normandie.fr